

BABY & DERBY SHOW PERRUCHES ONDULEES AVIGNON 2019

Programme :

- **Vendredi 26 avril :**

- A 20h30, repas des éleveurs 30 € (Inscription obligatoire sur coupon ci-joint)

- **Samedi 27 avril : (Inscription obligatoire 25 €) (et forfait vendredi et samedi à 50 €)**

9h : Arrivée des oiseaux ENCAGÉS (cage standard) à la salle Bezert (près de la mairie de Montfavet). Vous aurez la possibilité d'approcher avec votre véhicule pour le déchargement de vos cages.

Apportez le double de votre feuille d'encagement.

Précisez sur chaque cage : l'année et ensuite n° de bague (en trois chiffres soit 17 005 par exemple), à la craie ou sur une étiquette, et vos initiales.

10h : Jugement et commentaires – Juges (Christine Reichenbach [POP] & Pierre Channoy [POC]) et Questions diverses sur le jugement.

13 h : Repas en commun sur place (compris dans l'inscription à la journée)

14h 00 : Suite du jugement. En fin de journée (vers 17 h 30), palmarès et remise des récompenses.

Vous pouvez apporter des oiseaux pour une bourse d'échange ou de vente. Ils devront être encagés et étiquetés. Cette classe sera gérée par les éleveurs eux-mêmes.

Vous pouvez offrir à la tombola des oiseaux pour soutenir la pérennité de ce Babyshow (avertir H. Gros)

Formalités sanitaires et légales :

Sous réserve de toute modification de la réglementation sanitaire en vigueur :

- Un certificat de provenance sera demandé par l'organisation aux DDPP concernées.
- Vous devez fournir une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'avez pas participé à une manifestation internationale dans les 30 jours qui précèdent la manifestation. Et que votre élevage est confiné en permanence. Vous signerez cette déclaration lors de l'encagement. Dans le cas contraire, vous devez fournir un certificat vétérinaire de moins de 5 jours.
- Un contrôle vétérinaire obligatoire sera effectué lors de l'encagement. L'organisation se réserve le droit de refuser tout oiseau présentant des signes cliniques de maladie ainsi que tous les oiseaux du même élevage.

Règlement spécifique :

Les POP suivront les règles de l'AFO concernant l'organisation des babyshows. Sont exclusivement admis à concourir les oiseaux de l'année en classe bébés et classe juvéniles.

Les POC participeront à un derby auxquels seront admis les jeunes oiseaux de l'année précédente et les juvéniles de l'année en cours (pas de bébés à têtes barrées).

Les participants déchargent les organisateurs de toute responsabilité pour les incidents pouvant survenir à leurs oiseaux pendant la manifestation.

Les participants acceptent que leurs oiseaux et qu'eux-mêmes puissent être pris en photo et laissent aux organisateurs les droits d'utilisations y afférent.

Renseignements à :

Hervé Gros: Tél : 06 12 99 00 26 - Mail herve.gros@pbconseil.fr.

<http://www.afoondulees.fr>

Coupon d'inscription à découper et à retourner pour le **mercredi 17 avril 2019**
Accompagné du titre de paiement au nom de Pierre Channoy à :

Pierre CHANNOY 8, rue Racine - 30133 LES ANGLES

Monsieur, Madame :

Réserve _ _ _ _ Repas du vendredi soir (26 avril 19) x 30€ + _ _ _ _ _ €

_ _ _ _ _ Participation samedi (27 avril 19) x 25€ + _ _ _ _ _ €

(Le repas du samedi midi est compris)

_ _ _ _ _ Forfait à 50 € (vendredi et samedi)

_ _ _ _ _ Nuitée du vendredi soir /pers à 20 € petit déjeuner compris + _ _ _ _ _ €

Total réglé ce jour, par chèque à l'ordre de Pierre Channoy : = _ _ _ _ _ €